

Assemblée Générale

District Meurthe-et-Moselle de Football

Vendredi 29 mai 2026 à 19 h 00 au Stade Marcel Picot - Tomblaine

Présidence de M. Didier LECOANET

Présents : Mme Nathalie GERARD, MM. Jean-Pierre BAZZO, Maurice BIANCALANI, Jean-Luc DAUPLET, Vito DI BENEDETTO, Antonio GIOTTA, Dany GOSTNER, Frédéric GROSJEAN, Olivier LANGKUST, Bernard VALSAQUE, Rémi WAGNER.

Excusés : Mmes Noëlle SONTOT, Brigitte FAVRE, M. Philippe SACCO.

Excusés :

- M. Anthony CAPS, Président délégué Conseil Départemental 54
- Mme. Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- M. Yann LEROY, Président de la Ligue Grand Est de Football
- Mme. Anne-Christine STEIN, Conseillère du DASEN, Cheffe de service, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports
- M. Frédéric VARAIS, Directeur de la Ligue Grand Est de Football

Clubs présents ou représentés (classés par localité où le siège social est situé) :

Grand Couronné AS, Entente Sud 54, Art/Meurthe Bosserville Lenoncourt, Avrilloise US, Baccarat SC, Vétérans de Baccarat AS, Bassin Ornais CS, Bayon Roville ENT.S, Blamont MJC AS, Buxiéroise AS, Briotine US, Chaligny SC Evolve Futsal, Champigneulles RC, Chanteheux AM, Chavigny AS, Colombey AS, Conflans Doncourt US, Crusnes Audun RC, Custines-Malleloy ENT.S, Dieulouard MB, Dombasle-sur-Meurthe FC, Dommartin-lès-Toul AM.S, Ecrouves FC, Einville AF, Faulx FR, Stade Flevillois, Foug US, Frouard Pompey O., Gerbeviller ESP, Gondreville Vétérans AS, Gondreville AS, Haroue Benney GS, St Charles Haucourt O., Heillecourt ENT.S, Houdemont FC, Intercommunale Jaillon US, Jarny US, Jarville J. Section F., Laneuvevilloise ENT.S, Laneuvevilloise Bois-Marainviller AS, Laxou Sapinière AF, Lay St Christophe/Bouxières-aux-Dames AS, Francs-Tireurs Moselle Liverdun, Récréative Amis du Portugal AS, Ludres AS, Lunéville Sixte ENT.S, Lunéville FC, Lunéville SP, Mailly FC, Malzéville SC, Mars la Tour AS, Maxéville FC, Mercy-le-Bas AS, Mexy FC, Montauville AJSE, Nancy Lorraine AS, Amitié Nancy FC, Nancy FC, Haussonville O., Equipe Unie de Nancy, René II Football AJ, Grand Nancy Football Entreprise AM, Haut du Lièvre AM.S, Neuves-Maisons GRPE.S, Nomeny Jeandelaincourt Val de Seille ENT, Mussipontaine AS, Pont-St-Vincent FC, Pulnoy FC, Rehainviller Hériménil AS, Richardménil Fla Mer Messein, FC, Saizerais SC, Association de la Jeunesse de Saizerais, Saulxures-lès-Nancy ASC, Seichamps FC, Sommerviller-Vermois AS, St-Max Essey FC, Tantonville GS, Thilloise JS, Tomblaine GRPE S.AV, Nouvelle Génération Toulaise, Espoir Jeunes Pays Haut, Tucquegnieux Trieux AS, Vandoeuvre US, Nurhak FC, Varangéville St-Nicolas AV.S, Vezelise GS, Villers-lès-Nancy COS, Villerupt-Thil ENT.S, Viterne et Madon US, Xeulley ET.S.

Ouverture de l'assemblée générale

Didier LECOANET souhaite la bienvenue à toutes et à tous à cette Assemblée générale de printemps du District et remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes.

Il tient également à remercier l'AS Nancy Lorraine d'avoir répondu présente dans l'urgence et d'avoir permis au District de disposer d'un lieu plus central.

En préambule de son intervention, le Président souhaite saluer la mémoire de l'un des membres et amis du District, Gérard Thiriet, qui nous a quittés.

Il souhaite également associer à cet hommage toutes celles et tous ceux qui, depuis la dernière Assemblée générale de Joeuf, nous ont quittés, qu'ils aient été joueurs, dirigeants, bénévoles ou tout simplement des proches. Le Président invite donc l'assemblée à observer une minute de recueillement en leur mémoire.

Le Président évoque notamment plusieurs campagnes de sensibilisation et différentes semaines d'action, notamment :

- « Jouons du bon côté » ;
- « Tirons un trait sur les incivilités » ;
- Le clip réalisé par le club de Val de l'Orne,

Les incivilités sur les terrains et à leurs abords continuent d'augmenter.

Depuis le début de la saison, plus de 3 500 cartons jaunes ont été distribués, alors même que la saison n'est pas encore terminée.

Le Président constate en effet que certains membres ou acteurs du football se laissent parfois aller à des propos inappropriés sur les différents réseaux sociaux. Il peut comprendre que chacun ne soit pas toujours d'accord avec telle ou telle décision. Des moyens réglementaires et légaux existent pour contester une décision, dans le respect des procédures et des délais prévus.

En revanche, les propos susceptibles de porter atteinte à l'honneur ou à la considération de l'instance peuvent avoir des conséquences.

Le message du Président est donc simple : avant toute publication sur les réseaux sociaux, chacun doit prendre le temps de réfléchir à ses propos et à leurs éventuelles conséquences.

L'équipe technique du District va en effet connaître d'importantes évolutions.

Tout d'abord, Jérémy MOUREAUX, Conseiller Technique Régional (CTR), va rejoindre la Ligue à temps plein afin d'y exercer de nouvelles missions. Le Président tient à le remercier sincèrement pour le travail accompli au cours de cette dizaine d'années.

Dans le cadre de cette réorganisation, Olivier LEFEBVRE succédera à Jérémy Moureaux. Après dix-sept années passées au District en qualité de Conseiller Technique Départemental (CTD), il occupera désormais le poste de CTR en charge de la Meurthe-et-Moselle. Le Président souhaite également le remercier pour tout le travail réalisé jusqu'à présent et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Toujours concernant l'équipe technique, Pierrick GACH a décidé de quitter le District. Le Président lui souhaite bonne chance dans ce nouveau challenge. Son remplacement devra désormais être organisé.

Du côté des salariés administratifs, Arthur LALLOUETTE quittera également le District à la fin du mois de juin. Le Président lui souhaite, à lui aussi, pleine réussite dans son nouveau défi. Une nouvelle personne prendra ses fonctions à compter du 1^{er} août.

Enfin, la FFF a créé, pour la prochaine rentrée, des postes de conseiller technique en développement associatif.

Pour le Président, l'objectif peut être résumé simplement : cette personne sera au service des clubs afin de les accompagner dans leur structuration et de les aider à mieux appréhender les contraintes administratives qui peuvent parfois peser sur leur fonctionnement. Il ne s'agira évidemment pas d'une personne capable de régler immédiatement toutes les difficultés. Elle bénéficiera dans un premier temps d'une formation dans le giron fédéral afin de pouvoir devenir rapidement opérationnelle et efficace au service des clubs.

Toujours dans le registre des changements, et puisque ce projet fera l'objet d'une ligne spécifique dans le budget prévisionnel, le Président souhaite également évoquer le changement de locaux du District.

Après deux compromis d'achat concernant le bâtiment actuel, qui ont finalement été retirés par les acquéreurs potentiels, l'un la veille de la signature et l'autre seulement une demi-heure avant celle-ci, le District espère pouvoir enfin signer.

Cette signature ne constituera toutefois que la première étape d'un parcours qui s'annonce encore complexe, notamment en raison des différentes contraintes administratives et juridiques liées au droit de l'urbanisme.

Pour terminer son intervention, le Président souhaite évoquer quelques-uns des premiers résultats sportifs de cette fin de saison.

Il adresse tout d'abord ses félicitations à l'AS Nancy Lorraine pour son maintien en Ligue 2, ainsi que pour le titre de champion obtenu par son équipe réserve dans le groupe C de Régional 1.

Il félicite également les différents vainqueurs des finales disputées le week-end précédent :

- **Val de l'Orne**, en U15 ;
- **Heillecourt**, en U18 ;
- **Seichamps**, pour les équipes réserves ;
- **Dombasle**, pour les équipes premières ;
- **Nancy Métropole**, vainqueur de la première finale féminine à 11 du District de Meurthe-et-Moselle.

Le Président souhaite également effectuer un rappel concernant la Coupe de France : toutes les équipes évoluant en D1 sont automatiquement engagées pour la saison 2026-2027, y compris celles qui seraient rétrogradées à l'issue de la saison. Pour les équipes évoluant aux niveaux inférieurs, les clubs souhaitant participer devront effectuer eux-mêmes la démarche d'engagement.

Le Président rappelle également qu'à la suite de l'Assemblée générale de Liverdun organisée l'année précédente, la nouvelle pyramide sportive du District sera mise en place dans les prochaines semaines.

Pour rappel, celle-ci comprendra :

- 3 groupes de D1 ;
- 4 groupes de D2 ;
- 4 groupes de D3, avec des rencontres disputées exclusivement l'après-midi ;
- Puis la D4, dont l'organisation dépendra du nombre d'équipes engagées.

Enfin, le Président souhaite conclure par une très bonne nouvelle pour l'un des clubs du District.

Le jury régional du Programme éducatif fédéral (PEF) s'est réuni récemment. Près de 200 clubs du Grand Est avaient déposé au moins une fiche action et les trois premiers se tenaient dans un écart extrêmement réduit, inférieur à un point.

C'est précisément pour cet engagement que le Président tient à adresser toutes ses félicitations au club du Bassin Ornais, qui termine à la première place et se rendra à Clairefontaine les 27 et 28 juin prochains.

Le Président remercie enfin l'ensemble des personnes présentes pour leur attention, leur souhaite une excellente continuation de cette Assemblée générale et donne rendez-vous un peu plus tard pour l'examen des différents dossiers.

Fonctionnement des boîtiers

Océane CRETEL présente aux clubs le fonctionnement des boîtiers électroniques pour les différents votes qui auront lieu durant l'assemblée.

Décompte des voix

Didier LECOANET donne à l'assemblée le décompte du nombre de voix représentées :

	Inscrits	Quorum Demandé	Représentés
Nombre clubs inscrits	146	49	71
Voix clubs inscrits	790	263	558

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 04 octobre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du District Meurthe-et-Moselle du 31 octobre 2025, a été envoyé aux clubs par courriel et publié sur le site du District Meurthe-et-Moselle (rubrique : procès-verbaux).

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 octobre 2025 est mis au vote, à l'aide des boîtiers électroniques.

Résultat : Pour : **80 %** - Contre : **10 %** - Abstention : **10 %**.

Le PV de l'Assemblée générale du 31 octobre 2025 est adopté à la majorité.

Budget Prévisionnel – 2026-2027

Didier LECOANET, Président du District Meurthe-et-Moselle, présente aux clubs le budget prévisionnel de la saison 2026-2027 du District. Ce dernier est soumis au vote des clubs :

Résultat : Pour : **83 %** - Contre : **8 %** - Abstention : **9 %**

Le budget prévisionnel de la saison 2026-2027 du District est voté à la majorité.

Nouveaux locaux du District

Autorisation donnée pour la vente du siège administratif actuel à Villers-Lès-Nancy

Didier LECOANET Président du District Meurthe-et-Moselle, demande l'autorisation pour la vente du siège administratif des locaux de VILLERS LES NANCY au prix de TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (375 000,00 €), en cela compris la commission due à l'agence OLYMPE IMMOBILIER d'un montant de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 €), soit un prix net vendeur de 360 000,00 €.

Résultat : Pour : **87 %** - Contre : **7 %** - Abstention : **6 %**

La vente des locaux actuels est donc autorisée.

Tous les pouvoirs sont donnés à Didier LECOANET, Président du District Meurthe-et-Moselle de Football, avec possibilité de subdéléguer, à l'effet de régulariser la promesse de vente et l'acte de vente et à recevoir par l'Etude de Maître Pierre Nicolas HERGOTT, notaire à 7 allée de Vincennes, Technopole de Brabois 54500 Vandœuvre-Lès-Nancy, subdéléguer et, généralement, faire toutes formalités relatives à ces opérations.

Modifications réglementaires – Règlements Généraux

Rémi WAGNER, Secrétaire Général du District Meurthe-et-Moselle, présente aux clubs les modifications réglementaires des règlements généraux du District. Ces dernières sont soumises au vote des clubs :

Résultat : Pour : **74 %** - Contre : **15 %** - Abstention : **10 %**

Les modifications réglementaires des règlements généraux du District sont adoptées à la majorité.

Statuts du District

Didier LECOANET, Président du District Meurthe-et-Moselle, ouvre l'assemblée générale extraordinaire et présente aux clubs les modifications des statuts du District. Ces dernières sont soumises au vote des clubs :

Résultat : Pour : **76 %** - Contre : **20 %** - Abstention : **4 %**

Les modifications statutaires du District sont adoptées à la majorité. L'assemblée générale extraordinaire se clôture.

Clôture de l'assemblée générale

Didier LECOANET remercie les clubs de leur présence, ainsi que l'équipe qui a organisé l'assemblée. Il invite l'assemblée au pot de clôture organisé par Olivier LANGKUST qu'il remercie vivement.

Didier LECOANET, Président

Le 02 juin 2026



District Meurthe-et-Moselle de Football
15, boulevard Maréchal Foch
54600 VILLERS-LES-NANCY
03 83 50 41 80
secretariat@meurtheetmoselle.fff.fr